

ORGANISATION MONDIALE
DU

WT/MIN(96)/ST/129

12 décembre 1996

Pour pouvoir s'acquitter de ces tâches énormes et faire face aux situations nouvelles en donnant la priorité à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité, le Malawi continuera à demander davantage d'aide à l'OMC et aux autres organisations d'aide internationales, en particulier à la CNUCED, au CCI, au PNUD, à la Banque mondiale et au FMI.

Certains des Ministres qui se sont exprimés avant moi ont proposé d'inclure des questions nouvelles dans le système commercial multilatéral, cependant que d'autres s'y opposaient fermement. Si nous nous alignons pleinement sur la position de la SADC, je voudrais exposer brièvement le point de vue du Malawi sur ces questions nouvelles.

Il est proposé de renégocier l'Accord sur les marchés publics afin d'étendre le traitement national et le régime NPF à l'ensemble des marchés publics passés par tous les Etats Membres de l'OMC. Mon gouvernement rejette actuellement l'idée d'inclure les marchés publics dans le système commercial multilatéral.

Certaines délégations ont proposé d'entreprendre des études pour mettre au jour les liens entre le commerce et les normes du travail fondamentales. Mon pays estime que la question des normes du travail fondamentales devrait rester du ressort de l'Organisation internationale du travail (OIT). Nous ne voyons pas pourquoi l'OMC devrait s'occuper de la question. Nous devons reconnaître que les économies des Etats Membres de l'OMC ont des forces et des faiblesses. Certains d'entre eux ont une main-d'oeuvre bon marché en rapport avec le coût de la vie. Ces pays ne doivent pas être pénalisés. Il ne faudrait pas que certains pays utilisent la question des normes du travail fondamentales à des fins protectionnistes et empêchent par là même l'OMC de jouer son rôle qui est de faciliter les échanges internationaux.

Ma délégation a écouté attentivement les propositions qui ont été faites touchant le commerce et la concurrence. Nous sommes d'avis qu'il s'agit là d'une question délicate et complexe qui devrait être analysée soigneusement par les experts de la CNUCED avant que l'OMC n'en discute. S'agissant de la proposition qui a été faite de créer un groupe de travail au sein de l'OMC, ma délégation s'y rallie à condition toutefois que ledit groupe s'appuie dans ses travaux sur l'étude que devrait faire la CNUCED.

La question du commerce et de l'investissement est d'une particulière importance pour mon pays et les autres PMA qui n'ont que des capacités de production limitées. Mon pays attache une grande importance au rôle des investissements étrangers directs dans le développement économique. Ma délégation estime que c